AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 24 février 1865

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 24 février 1865

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation4 p. (403r, 404v, 405r, 406v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 24 février 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43223

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>24 février 1865</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Delpech, Alphonse (1821-1902)</u>
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin décrit la bibliothèque de Marie Moret dans le cabinet de travail où elle et lui mènent un travail commun d'études, prétexte du procès intenté par sa femme. Godin justifie que les émoluments perçus par Marie Moret n'ont pas donné lieu à des écritures et qu'elle a la propriété des meubles qui sont chez elle. Godin joint à sa lettre la copie d'une lettre de Vigerie qui est l'objet d'interrogations sur la chronologie d'événements liés à l'affaire ; il justifie des dépenses faites à Londres ; il justifie le recrutement aux côtés de Marie Moret d'une responsable de l'asile choisie par Marie Pape-Carpantier ; il communique la copie du compte des frais de maison qui, d'après lui, montrent que sa femme s'est constitué un pécule avant la demande en séparation. Godin est d'accord avec Favre pour aller le voir à Paris. Il annonce à Delpech qu'il va faire faire une copie des dépenses de famille à Laeken, et qu'il écrit à Oudin-Leclère au sujet de la plainte de sa femme.

Mots-clés

Consultation juridique, Éducation, Familistère, Finances personnelles, Livres, Procédure (droit)

Personnes citées

- Favre, Jules (1809-1880)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Moret, Marie (1840-1908)
- Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)
- Pape-Carpantier, Marie (1815-1878)

Événements cités

- Exposition internationale (1er mai-1er novembre 1862, Londres)
- <u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u>

Lieux cités

- Laeken, Bruxelles (Belgique)
- Londres (Royaume-Uni)
- Saint-Quentin (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 07/03/2025